Notice de sélection pour le Recrutement de Consultant Individuel

IC/119/PCH/2021

Date: 10 Décembre 2021

Pays :	République Centrafricaine
Intitulé :	Consultant(e) International(e) pour l'actualisation et l'amélioration de la politique énergétique nationale
Durée de la mission :	45 jours ouvrables sur site
Lieu	Bangui

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail **achats.cf@undp.org** avec mention de la référence et intitulé du dossier**.**

Votre proposition devra être reçue au plus tard le 22 Décembre **2021**. N'hésitez pas à écrire à l'adresse procurement.cf@undp.org pour toute information complémentaire**.**

I. CONTEXTE

La République Centrafricaine (RCA) couvre une superficie d'environ 623 000 km^2 et compte 5,069 millions d'habitants selon les projections de 2017, dont 50,2% de femmes parmi lesquelles, 61% vivent en milieu rural. Le pays dispose d'un potentiel important en ressources naturelles notamment agropastorale avec 15 millions d'hectares de terres arables et de riches terres de pâturage dont l'étendue et le parcours sont estimés à 16 millions d'hectares, forestières avec 5,6 millions d'hectares de forêts dense et humide et 301 espèces d'arbres identifiées, minières avec plus de 450 indices miniers et pétroliers identifiés dont le diamant, l'or, le fer, l'uranium, hydrauliques avec une pluviométrie, à plus de 160 milliards de m³ en moyenne par an à 47 milliards m^3/an d'eau de surface, 35 milliards m^3/an d'eau souterraine et un potentiel hydroélectrique du pays qui est de 2 000 MW dont 1% est valorisé. Malgré ce fort potentiel, la RCA est classée parmi les dix pays les plus pauvres au monde, avec un taux d'accès des populations à l'électricité de seulement 3,7% en 2016.

Sur le plan des énergies renouvelables en particulier l'énergie solaire, le rayonnement solaire global annuel en Centrafrique se situe aux environs de 6,6 GJ m²/an (5 KWh/m²/jour)[1], correspondant approximativement à une durée d'ensoleillement moyenne de 2600 heures par an, soit 7,1 heures par jour. L'énergie solaire constitue donc une ressource intéressante. Son utilisation peut également être envisagée dans les autres régions du pays pour des applications ponctuelles de faible puissance, en des endroits éloignés des autres sources naturelles.

La RCA a un fort potentiel en énergie traditionnelle caractérisé par un gisement forestier important. La couverture végétale du pays comprend deux blocs, les forêts semi denses (5,6 millions ha) et les savanes arborées (6,2 millions ha). L'exploitation du potentiel forestier, les diverses activités agricoles et les ordures ménagères offrent une nouvelle opportunité de disposer d'un immense laboratoire des Energies Renouvelables à base de la biomasse.

L'uranium est la seule ressource en énergie non renouvelable qui soit mentionnée dans les statistiques des Nations Unies. Le gisement sédimentaire de phosphates de Bakouma (Préfecture du Mbomou) comporte des réserves

[1] Rapport provisoire d'initiative de la CEMAC et de la CEEAC avec l'appui du PNUD

connues d'uranium estimé à 20 000 tonnes. L'existence d'un gisement de lignite a été reconnue dans la même région et estimé 2,9 millions de m3. Ces deux gisements (uranium et lignite) sont insuffisamment évalués compte tenu de l'opportunité de leurs exportations à l'époque.

Quant au potentiel éolien, les vitesses moyennes annuelles des vents, observées en RCA, sont comprises entre 2 et 4 m/s, et sont favorables à des éoliennes de pompage. En RCA, les zones susceptibles d'être équipées en éolienne sont les zones d'extrême nord.

Pour répondre à la préoccupation majeure relative au faible accès des populations des régions rurales à l'électricité, le Gouvernement, avec l'appui du PNUD et du Fonds pour l'Environnement Mondiale (FEM), est en train de mettre en œuvre le projet de "Promotion des petites centrales hydroélectriques en République Centrafricaine (PCH-RCA)" dont l'objectif est d'aider l'Etat centrafricain à "garantir l'accès à des services énergétiques efficaces, durables et modernes à la population rurale" d'ici 2030 à un coût abordable "et de manière durable, avec un impact négatif minimal sur l'environnement.

II. JUSTIFICATION

3.1. Secteur d'énergie en République Centrafricaine

Le secteur de l'énergie électrique en République Centrafricaine (RCA) était régi par les dispositions du décret n° 68/048 du 12 janvier 1968 qui concédait le monopole de la distribution à l'Energie Centrafricaine (ENERCA) société d'État dont l'action s'étendait sur toute l'étendue du territoire national. Après près de soixante ans, le taux d'accès à l'électricité en RCA considéré comme l'un des plus faibles en Afrique, n'est que d'environ 4,3% seulement sur le plan national en 2020, 23% à Bangui et quasi nul en milieu rural (CF. Rapport SIE-RCA 2020).

Face à ce faible taux d'accès à l'électricité, en 2005, le Gouvernement à travers le Ministère en charge de l'Energie a initié plusieurs réformes dans le secteur de l'énergie devant permettre entre autres d'ouvrir le sous-secteur de l'électricité qui, entre temps était le monopole d'une société d'Etat, aux partenaires privés nationaux ou internationaux aux fins de faciliter l'accès à l'électricité à la population qui éprouve des difficultés. Ces multiples reformes ont principaux résultats suivants :

(i) la libéralisation du sous-secteur de l'électricité par l'Ordonnance N° 05.001 du 1er janvier, portant Code de l'électricité de la République Centrafricaine ;
(ii) l'adoption d'un Document de Politique Energétique Nationale qui vise à soutenir la croissance économique, l'amélioration des conditions de vie de la population dans le respect de l'environnement par l'augmentation du taux d'accès à l'électricité de 3 à 20% d'ici 2025 et la sécurisation de l'approvisionnement en énergie ;
(iii) la réorganisation du sous-secteur pétrolier aval à travers la Loi n° 07.005 du 24 avril 2007 et son décret d'application n°12.019 du 02 février 2012 ;
(iv) la création des agences, notamment l'Agence Autonome de Régulation du Sous-secteur de l'Electricité (ARSEC) et l'Agence Autonome de l'Electrification Rurale de Centrafrique (ACER), l'Agence de Stabilisation et de Régulation du Prix des Produits Pétroliers (ASRP), la Société Centrafricaine de Stockage des Produits Pétroliers (SOCASP).

3.2. Cadre de mise en œuvre

Le secteur énergétique de la République Centrafrique a connu une évolution graduelle du point de vue juridique et institutionnel.

3.2.1. Cadre juridique

Sur le plan juridique, les principaux textes qui régissent le secteur sont les suivants :

- L'Ordonnance n° 05.001, portant Code de l'Electricité de la République Centrafricaine ;
- Loi N° 07.005 du 24 avril 2007, portant réorganisation du sous-secteur pétrolier aval en RCA ;
- Loi N° 08.018 du 6 Juin 2008 sur les biocarburants en RCA.

Le Code de l'Electricité réglemente le secteur de l'électricité en assurant l'accès pour tous, le développement équilibré de l'électrification sur toute l'étendue du territoire et la lutte contre la pauvreté dans le respect de l'environnement (Article 4). Ce Code dispose également que l'ARSEC est en charge de l'établissement des règles tarifaires, qui sont ensuite approuvées par le Ministre en charge de l'Energie.

A ces actes s'ajoutent quelques textes d'application de l'Ordonnance portant Code de l'Electricité de la RCA entre autres les Décrets n° 05.272 et n° 05.273 portant respectivement organisation et fonctionnement de l'Agence Autonome de Régulation du Sous-secteur de l'Electricité en République Centrafricaine et de l'Agence d'Electrification Rurale de Centrafrique.

3.2.2. Cadre institutionnel

Le Département en charge de l'énergie est le Ministère du Développement de l'Energie et des Ressources Hydrauliques qui est chargé de Concevoir, élaborer, mettre en œuvre et suivre la politique nationale en matière de l'énergie à travers sa Direction opérationnelle à savoir la Direction Générale du Développement de l'Energie (DGDE).

Par ailleurs, les réformes du secteur de l'énergie ont abouti à la création des structures sous tutelles parmi lesquelles nous pouvons citer :

- L'Agence Autonome de Régulation du Secteur de l'Electricité en République Centrafricaine (ARSEC) ;
- L'Agence Autonome de l'Electrification Rurale de Centrafrique (ACER) ;
- L'Agence de Stabilisation et de Régulation du Prix des Produits Pétroliers ;
- La Société Centrafricaine de Stockage des Produits Pétroliers ;
- L'Agence de Promotion du Biocarburant non opérationnelle.

3.2.3. Cadre politique et stratégique

L'appui de la communauté internationale a permis à la RCA de retrouver l'ordre constitutionnel à l'issue des élections libres et démocratiques en mars 2016. En la faveur de l'accalmie retrouvée, le « Plan de relèvement et de consolidation de la paix pour la Centrafricaine (RCPCA 2017-2021) » a été adopté et présenté à la communauté des bailleurs de fonds à la table-ronde de Novembre 2016 à Bruxelles. Ce document sert de cadre prioritaire d'intervention du Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement tout en constituant un instrument pour la mobilisation des ressources.

Dans le cadre de la mise en œuvre du RCPCA précisément de son Axe 2 (réhabiliter et construire les infrastructures notamment le réseau de transport, d'électricité et de communication ainsi que par extension les axes 3 (fournir les services de base à la population sur tout le territoire) et 4 (assurer la sécurité alimentaire et la résilience), le gouvernement a reçu l'appui de ses partenaires pour mettre en œuvre divers projet dont :

- Le Projet de Promotion des Petites Centrales Hydroélectriques en RCA avec l'appui du PNUD et du FEM ;
- Le Projet d'Amélioration des Services de l'Eau et de l'Electricité (PASEEL) qui en train de conduire une étude tarifaire dans le sous-secteur de l'électricité en RCA avec l'appui de la Banque Mondiale ;
- L'étude sectorielle de l'énergie de janvier 2017 ;
- Le système d'information énergétique de la RCA dont le dernier rapport date de 2020.

Le gouvernement s'était doté d'un document de politique nationale en 2010 pour la gouvernance du secteur de l'énergie, visant à contribuer à la croissance économique, à l'amélioration de la qualité de vie dans le respect de l'environnement par l'augmentation du taux d'accès à l'électricité de 3 à 20% à l'horizon 2025 et la sécurisation de l'approvisionnement en énergie du pays. Malheureusement, l'action gouvernementale en faveur de l'environnement n'a pas été clairement définie dans ce document stratégique. L'objectif spécifique 4, qui met en évidence la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques liés aux activités dans le domaine de l'énergie, n'a pas bénéficié de mesures concrètes tant institutionnelles, règlementaires que programmatiques.

Pour pallier cette insuffisance, le Département en charge de l'Énergie envisage l'élaboration de son nouveau document de politique énergétique nationale intégrant les aspects environnementaux et climatiques en vue d'un développement durable du secteur ainsi que la mobilisation de nouveaux investissements dans le cadre des Fonds Verts et Climatiques (FVC) ; aussi de ressortir les éléments clés qui contribueront à l'amélioration du taux d'accès de la population à l'électricité sur l'étendue du territoire national et donner au secteur énergétique la possibilité de rejouer un rôle central dans la relance de l'économie centrafricaine dans une perspective de développement sobre en carbone.

C'est dans cette optique que le Bureau du PNUD Centrafrique, à travers le Projet de Promotion des Petites Centrales Hydroélectriques recherche le service d'un(e) consultant(e) internationale Spécialiste en stratégie et politique énergétique pour effectuer la mise à jour et améliorer la politique énergétique nationale.

III. OBJECTIFS

4.1. Objectif de l'étude

4.1.1. Etendue de la mission

Au titre de l'étendue de son mandat, le/la consultant(e) international(e) doit réaliser le travail ci-après décrit brièvement. Il est toutefois entendu que cette description des tâches n'a aucun caractère exhaustif et ne doit pas, par conséquent, être considérée comme limitative. Le travail devra être réalisé dans le respect rigoureux des règles de l'art, tant du point de vue des éléments qui la composent que de leur présentation.

Ainsi, tout prétendant à réaliser les présentes prestations devra décrire dans les détails la méthodologie et les moyens qu'il se propose d'utiliser pour accomplir sa mission dans ces différentes étapes.

4.1.2. Objectifs généraux

L'objectif général assigné au/à la Consultant(e) est la mise à jour de la stratégie du secteur de l'énergie , assorti des stratégies pour inciter les investisseurs, d'identifier des actions pertinentes à mettre en place, visant la promotion, la gestion durable des entreprises basées sur les microcentrales hydroélectriques, les énergies solaires photovoltaïque et autres sources d'énergies renouvelables ainsi qu'une meilleure organisation des communautés de base bénéficiaires de telles infrastructures afin de permettre à ce dernier de jouer un rôle catalyseur dans le processus de réduction de la pauvreté en cours en RCA principalement dans le monde rural.
Il vise aussi à élaborer un plan de politique du gouvernement pour encourager la création et le développement de petites entreprises locales, aussi bien que de moyennes entreprises dans le sous-secteur de l'électricité capables de transformer le visage du secteur en lui permettant de jouer un rôle encore plus important comme source de croissance économique, d'accroitre les revenus perçus par l'Etat, et d'avoir, d'une manière générale, un impact plus positif sur l'économie nationale.

Enfin, intégrer les questions environnementales et climatiques dans la stratégie énergétique nationale afin d'assurer un développement durable du secteur énergétique et permettre à la RCA de mobiliser d'autres sources de financements y compris climatiques indispensables à la mise en œuvre de sa politique afin de garantir la relance économique, la croissance pro pauvre, la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques

4.1.3. Objectifs spécifiques

De manière spécifique le consultant sera chargé de :

- Rédiger le document de diagnostic du secteur de l'énergie ;
- Elaborer le nouveau document de politique énergétique nationale en y intégrant les questions environnementales et climatiques.

IV. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la supervision directe du Représentant Résident Adjoint au Programme a.i. et en lien direct avec la Chargée de Programme Environnement et Développement Durable, le Chef de Projet (CP) et le Consultant International, assistant technique du Projet, le(a) consultant(e) national(e) a pour mission de conduire l'actualisation complète du document de Politique Energétique Nationale PEN) et l'élaboration de ses principaux documents annexes ». De manière spécifique, le(a) consultant(e) national(e) aura à mener les prestation suivantes :

Tache 1 : Évaluation de la politique actuelle et des programmes d'accès à l'énergie ;

Tache 2 : Elaboration d'une nouvelle politique nationale en matière de l'énergie qui est la mise à jour de la politique actuelle.

(i) Evaluation de la politique actuelle et des programmes d'accès à l'énergie

- Collecte de fonds documentaire dans les principaux secteurs concernant l'étude (énergie, environnement et changement climatique, genre, social, économie, partenariat…) ;
- Diagnostic stratégique, règlementaire et programmatique du secteur de l'énergie et évaluation de la politique actuelle en vue de ressortir les insuffisances et d'y proposer des améliorations nécessaires.

(ii) Elaboration d'une nouvelle politique nationale en matière de l'énergie qui est la mise à jour de la politique actuelle

- Définition d'une nouvelle politique énergétique nationale visant à améliorer la gouvernance et axé sur le partenariat public-privé, la promotion des énergies renouvelables, la protection de l'environnement et le développement de résilience aux changements climatiques. La Politique décrira la vision de l'accès à l'énergie au niveau national pour les vingt (20) prochaines années, les défis et les impacts attendus de cette vision.

  - ✓ Faire la mise à jour de la stratégie énergétique et plan d'action du secteur afin de faciliter le dialogue et le partenariat dans le cadre des initiatives dudit secteur ;
  - ✓ Proposer de nouveaux axes stratégiques sur (i) le développement de l'hydroélectricité au niveau national et régional, (ii) la reprise des travaux d'électrification des zones périurbaines et rurales etc. ;
  - ✓ Expliquer les approches à réaliser pour donner au secteur énergétique un nouveau rôle, celui de moteur de la diversification par la mise en place d'un système énergétique qui développe des synergies entre les différentes sources énergétiques dont dispose le pays ;
  - ✓ Monter des scenarii pour faciliter la conception intégrée des projets énergétiques et d'autre part, d'exploiter les ressources énergétiques dans une approche de développement durable pour améliorer la qualité des infrastructures, des produits et des services ;
  - ✓ Développer des liaisons transversales au sein du secteur de l'énergie ;
  - ✓ Mettre en place à moyen et long terme un système énergétique dominé par les ressources disponibles ;
  - ✓ Mettre en place une planification énergétique respectant les principes du développement durable ;
    - Plan de protection de l'environnement
    - Plan de résilience et d'adaptation au changement climatique
    - Plan d'implication des communautés locales dans le processus de développement de l'énergie
  - ✓ Proposer un plan de restructuration du secteur de l'énergie ;
  - ✓ Identifier les zones déficitaires en services électriques et d'indiquer les niveaux de disparité ;
  - ✓ Proposer des mesures d'accompagnement financier ou autres nécessaires, le cas échéant, pour rendre les tarifs accessibles aux populations et rendre le secteur attrayant pour les investisseurs privés ;
  - ✓ Mener une étude de mise à jour des données de ressources des énergies disponibles ;
  - ✓ Actualiser les conditions permettant aux entreprises ou particulier local d'investir dans le sous-secteur d'électricité ;
  - ✓ Proposer un cadre d'orientation et de développement du secteur d'énergie en vue de répondre aux besoins et de promouvoir les investissements publics et privés ;

- ✓ Élaborer des programmes locaux prioritaires dans les domaines de la maîtrise des énergies renouvelables ;
- ✓ Proposer un plan d'investissement des projets originaux et innovants de lutte contre le gaspillage énergétique pour élargir l'éventail des moyens les mieux adaptés aux conditions locales ;
- ✓ Proposer des critères et les priorités d'action à mener dans le secteur ;
- ✓ Faire un inventaire des indicateurs de progrès d'efficacité énergétique au côté des indicateurs du développement ;
- ✓ Elaborer un plan de réorientation et d'investissement public ;
- ✓ Elaborer des scenarii d'améliorations de la réglementation et fiscalité, des outils complémentaires au service du secteur énergétique ;
- ✓ Fournir une stratégie de mise en œuvre des énergies renouvelables et d'aide à la décision dans le secteur d'énergie.

Résultats attendus :

- Une note méthodologique accompagnée d'un planning détaillé de travail y compris les activités, le calendrier conformément aux termes du contrat est disponible ;
- Un Rapport sur le diagnostic du secteur de l'énergie et l'évaluation du document de Politique Energétique Nationale est disponible ;
- La version provisoire du document de Politique Energétique Nationale de la RCA de 2ème génération est élaborée et disponible ;
- Le Rapport de l'atelier national de validation remettant la version finale document de Politique Energétique Nationale de la RCA de 2ème génération est disponible.

Méthodologie

Le(la) Consultant(e) international(e) travaillera en étroite collaboration avec la Chargée de Programme, le Chef de Projet, le Directeur Général du Développement de l'Energie (DGDE) et le Consultant International, assistant technique du Projet, pour conduire avec aisance sa mission. Il(elle) supervisera et validera les travaux des consultants nationaux recrutés pour l'assister. Le(la) Consultant(e) international(e) devra s'assurer de disposer de tous les outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes, notamment :

- La revue et l'étude de la documentation clé (ex. : Document de Projet, documents de politiques du sous-secteur de l'électricité, études et informations financières relatives au domaine de l'électricité, rapports de consultations liés à la problématique de l'électricité, documentation relative aux ODDs, documentation relative à la politique environnementales et des changements climatiques, monographies des préfectures et villes d'intervention, politique nationale et stratégie du PNUD relative au genre, etc.) ;
- Les rencontres et les entretiens avec les acteurs concernés (publics, privés, société civile), les partenaires, les personnes ressources et les membres de toute l'équipe de gestion du projet ;
- L'exploitation et l'analyse des informations collectées en vue de la production des rapports.

A cet effet, le(la) Consultant(e) devra s'imprégner et se familiariser avec les documents de base du Département en charge de l'énergie dans le secteur d'énergies et présentera la méthodologie et le plan de travail couvrant les tâches qui lui sont assignées. Il(Elle) devra rencontrer dans le cadre de sa mission, l'ensemble des partenaires au développement (Banque Mondiale, Union Européenne, Banque Africaine de Développement, Banque de Développement de l'Afrique Centrale, …) ainsi que l'équipe technique du Département.

Avec l'appui du Chef de Projet et du Directeur Général du Développement de l'Energie, le(la) Consultant(e) collaborera avec le personnel ressource du Ministère en charge du Développement de l'Energie, de l'Environnement et tous les acteurs sectoriels dans la réalisation du mandat objet des présents TdRs. Toutefois, quel que soit l'étendue de la participation du personnel ressource dans ce mandat, le consultant reste le seul responsable de la mission qui lui a été confiée.

En raison des mesures restrictives prises à travers le monde pour limiter la propagation du COVID-19, certains pays ont pris des mesures restrictives. Le/la consultant(e) travaillera à distance en s'appuyant sur les consultants(es) nationaux(es) chargés(es) de l'assister pour mener à bien la mission. Les échanges d'informations et de documents se feront par l'intermédiaire du Chef de Projet qui présidera régulièrement des téléconférences par Skype ou par Zoom

avec l'équipe. Le/la consultant(e) international(e) rejoindra son site de travail à Bangui sur la base d'un programme établi avec l'équipe de projet pour une durée qui ne dépassera pas 15 jours. Il/elle pourra alors prétendre au remboursement de son titre de transport et au paiement des DSA.

Le/la Consultant(e) s'appuiera sur un Groupe de Travail Participatif composé de représentants du PNUD, des Ministères sectorielles, du Secteur Privé et de la Société Civile pour les besoins de consultation ou de revue.

Le(la) Consultant(e) animera un atelier regroupant tous les acteurs du département pour la validation de la méthodologie adoptée.

Le Bureau Pays du PNUD en RCA assurera le contrôle-qualité de tous les produits de la mission, en lien avec le Coordonnateur de la Cellule de Coordination du Programme d'Electrification Rurale et le Directeur Général du Développement de l'Energie.

V. COMPETENCES

Corporate :

- Démontre l'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques des Nations Unies
- Promeut la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD
- Affiche la sensibilité et l'adaptabilité de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge
- Traite toutes les personnes de façon équitable sans favoritisme

Technique :

- Exécuter de façon efficace et efficiente les activités visant l'atteinte des résultats du projet ;
- Être motivé et démontrer une capacité à poursuivre son développement personnel et à apprendre ;
- Être capable d'exécuter plusieurs tâches en même temps et de travailler sous pression et sans préavis ;
- Être familiarisé avec la formulation et la rédaction des projets et/ou programmes de changements climatiques ;
- Avoir une forte capacité d'écoute ;
- Avoir une capacité à gérer le temps et à respecter les délais ;
- Disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et de production des documents de qualité ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Démontrer de bonnes aptitudes en communication écrite et orale.

Communication : Excellentes compétences rédactionnelles et de communications orales

Professionnalisme :

- Aptitude démontrée dans la réflexion analytique ;
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis.

Travail en équipe :

- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks
- Capacité à travailler sous pression
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel

VI. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Education :

- Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) domaines scientifiques (énergie, économie, industrie minière,) génie électrique / électromécanique ou domaines liés ayant une maitrise dans la formulation et le suivi/évaluation de politiques et/ou stratégies dans le domaine de l'énergie, connaissances en développement des énergies renouvelables, développement rural, ou tout autre domaine équivalent ;

Expériences professionnelles :

- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience avérée en matière de formulation/élaboration/planification et de gestion voire suivi/évaluation de Politiques/Stratégies et de Programmes/Projets à caractère national dans le domaine de l'énergie et d'intégration du genre dans le développement.

- Avoir une bonne connaissance de la problématique de l'accès à l'énergie dans les pays subsahariens ;
- Avoir une capacité d'analyse et de planification stratégique, intégrant notamment la problématique du genre ;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine d'élaboration de politiques d'investissement et de mobilisation de ressources dans le secteur de l'énergie ;
- Avoir une bonne connaissance des questions environnementales et de la problématique des changements climatiques, de l'intégration des communautés locales dans les projets de développement ;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine de l'élaboration des contributions déterminées à l'échelle nationale dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ;

- Disposer d'excellentes compétences en communication et de rédaction de documents de portée nationale.

Langue :
- Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral)
- Familiarité avec l'anglais est un atout.

Informatique : maîtrise des logiciels sous Office.

VII. DOSSIER DE SOUMISSION

Une proposition technique incluant :
- Une lettre de motivation adressée au Représentant Résident du PNUD en RCA ;
- Les contacts (adresse mail et téléphone) de trois personnes de références pouvant témoigner de vos qualités professionnelles et morales ;
- Une note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les motivations de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée.

Une offre financière incluant : les honoraires du consultant, précisant, sur la base de l'approche forfaitaire, le montant des indemnités journalières, le nombre de jours de travail prévus, sur la base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs), même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat.

VIII. CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points (%)
1. La compréhension des TdRs	**15**
2. La conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée avec les termes de référence	**15**
2.1. Approche méthodologique ✓ Compréhension de la mission …….. 5 points ✓ Clarté …….. 2 points ✓ Cohérence de l'approche …….. 3 points	10
2.2. Plan de travail conforme à la méthodologie ✓ Exhaustivité …….. 3 points ✓ Clarté …….. 1 point ✓ Cohérence …….. 2 points	5
3. Qualifications et compétences	**60**
3.1. Qualifications et expériences générales Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) domaines scientifiques (énergie, économie, industrie minière,) génie électrique / électromécanique ou domaines liés ayant une maitrise dans la formulation et le suivi/évaluation de politiques et/ou stratégies dans le domaine de l'énergie, connaissances en développement des énergies renouvelables, développement rural, ou tout autre domaine équivalent Master 1 …….. 2,5 points	10

✓ Master 2 …… 8 points ✓ Doctorat …… 10 points	
3.2. Au moins dix (10) ans d'expérience avérée en matière de formulation/élaboration/ planification et de gestion voire suivi/évaluation de Politiques/Stratégies et de Programmes/Projets à caractère national dans le domaine de l'énergie et d'intégration du genre dans le développement ✓ Moins de 10 ans …… 5 points ✓ Egal à 10 ans …… 12 points ✓ Plus de 10 ans …… 15 points	15
3.3. Expériences pertinentes pour la mission ✓ Avoir une bonne connaissance de la problématique de l'accès à l'énergie dans les pays subsahariens …… 5 points ✓ Avoir une expérience avérée dans le domaine d'élaboration de politiques d'investissement et de mobilisation de ressources dans le secteur de l'énergie : o 1 à 2 missions similaires …… 5 points o Plus de 2 missions similaires …… 10 points ✓ Avoir une bonne connaissance des questions environnementales et de la problématique des changements climatiques, de l'intégration des communautés locales dans les projets de développement …… 2,5 points ✓ Avoir une bonne connaissance des questions environnementales et de la problématique des changements climatiques, de l'intégration des communautés locales dans les projets de développement …… 2,5 points ✓ Avoir une expérience avérée dans le domaine de l'élaboration des contributions déterminées à l'échelle nationale dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques …… 5 points ✓ Avoir une capacité d'analyse et de planification stratégique, intégrant notamment la problématique du genre …… 2,5 points ✓ Disposer d'excellentes compétences en communication et de rédaction de documents de portée internationale …… 2,5 points	35
4. Capacités linguistiques	**10**
4.1. Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral)	7
4.2. Familiarité avec l'anglais.	3
Total note technique	**100**

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au/ à la consultant(e) ayant rempli les deux (02) conditions ci-après :

1. le/la consultant(e) techniquement qualifié(e) ayant présenté l'offre financière la plus basse parmi les offres techniquement qualifiés ; Applicables pour les services de support ou de nature relativement simple suivant les exigences des TDRs ;

2. le/la consultant(e) ayant obtenu le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%). Applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDRs ;

   Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

N.B : Les services demandeurs détermineront avec les Opérations l'option la plus adaptée en fonction de leurs besoins.

Eligibilité pour l'évaluation technique

- Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) domaines scientifiques (énergie, économie, industrie minière,) génie électrique / électromécanique ou domaines liés ayant une maitrise dans la formulation et le suivi/évaluation de politiques et/ou stratégies dans le domaine de l'énergie, connaissances en développement des énergies renouvelables, développement rural, ou tout autre domaine équivalent ;
- Avoir une capacité d'analyse et de planification stratégique, intégrant la problématique du genre ;
- Avoir une bonne connaissance des questions environnementales et de la problématique des changements climatiques, de l'intégration des communautés locales dans les projets de développement.

Mode de paiement

Le tarif journalier doit être "tout - inclus"[2] et une feuille de temps de travail doit être soumise par le consultant, dûment approuvé par le superviseur du consultant, qui doit servir de base pour le paiement des frais.

Par Heure	Monnaie	Montant
Par jour - Oui	Monnaie	Montant
Par semaine	Monnaie	Montant

Les modes de paiement seront les suivants :

Livrables	Echéancier à la signature du contrat	Part %)
Livrable 1 : Une note sur la compréhension des TdRs et sur l'approche méthodologique accompagnée d'un planning détaillé de travail y compris les activités, le calendrier conformément aux termes du contrat validé par la supervision	03 jours	20
Livrable 2 : Rapport sur le diagnostic du secteur de l'énergie et l'évaluation du document de Politique Energétique Nationale intégrant les observations de la supervision du projet	17 jours	20
Livrable 3 : Version provisoire du document de Politique Energétique Nationale de la RCA de 2ème génération intégrant les observations de la supervision du projet	30 jours	20
Livrable 4 : Rapport de l'atelier national de validation remettant le document de Politique Energétique Nationale de la RCA de 2ème génération et la présentation Power Point du document	45 jours	40
TOTAL		**100%**

Temps requis pour l'exécution des demandes de paiement

L'exécution des demandes de paiements sera assujettie à l'examen et l'approbation des livrables par le(s) superviseur (s) affecté(s) au projet dans les 30 jours.

NB: Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

[2] Tout - inclus implique que tous les coûts (frais professionnels, les assurances, le transport local, les communications, les consommables, etc.) qui pourraient être encourus par le consultant sont déjà pris en compte dans le montant final présenté dans la proposition.